

RENCONTRES CITOYENNES

Conduire
un projet de lutte
contre
les discriminations
de genre



éveil
ASSOCIATION

Remerciements

Aux intervenants

Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS et associée au CEVIPOF-Sciences Po Paris

Nelly Julien, coordinatrice pédagogique au CFA de l'académie de Créteil

Isabelle Negrel, proviseure du lycée Georges Brassens à Paris

Anne Rebeyrol, chef de la mission Prévention des discriminations et égalité fille-garçon, DGESCO, ministère de l'Éducation nationale

À la modératrice des débats

Andrée Sfeir, déléguée générale de l'association ÉVEIL, Présidente du Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE)

Et aux membres de l'assistance pour leurs questions.

Les Rencontres citoyennes « Conduire un projet de lutte contre les discriminations de genre » ont été organisées par l'association ÉVEIL avec le soutien du conseil régional d'Île-de-France, de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et en partenariat avec *L'Étudiant*.

Andrée Sfeir, déléguée générale de l'association ÉVEIL, Présidente du Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE) : Bonjour à tous. Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui pour cette table ronde dans le cadre du Salon de l'Éducation au Forum Condorcet pour évoquer le thème : « Conduire un projet de lutte contre les discriminations de genre ».

J'ai le plaisir d'accueillir Nelly Julien, coordinatrice pédagogique, au Centre de Formation d'apprentis (CFA) de l'académie de Créteil. Elle travaille aux côtés de Catherine Lohéac, qu'elle représente aujourd'hui. Nous recevons également Anne Rebeyrol, de la Direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale. Elle est responsable du service de prévention des discriminations et de l'égalité entre filles et garçons. Enfin, nous accueillons Isabelle

Negrel, proviseure du lycée Georges Brassens dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris. La caractéristique de ce lycée est la promotion des activités artistiques. Jacqueline Costa-Lascoux va nous rejoindre. Elle est directrice de recherche au CNRS et associée CEVIPOF-Sciences Po Paris.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre des discriminations de genre à l'école. Pourtant, un court détour historique serait à même de nous rassurer sur le sujet. En 1791, Olympe de Gouges rédigeait sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. La conquête des droits civils date de 1804. Celle du droit de vote est arrivée tardivement, en 1944. Il a fallu attendre le préambule de la Constitution de 1946 pour voir proclamer l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans tous les domaines.



A la tribune : Jacqueline Costa-Lascoux, Isabelle Negrel, Anne Rebeyrol et Nelly Julien

Le 8 juillet 1999, une révision constitutionnelle ajoute à l'article 3 de la Constitution de 1958 la disposition suivante : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». En outre, elle prévoit que les partis doivent contribuer à la mise en œuvre de ce principe. Cette modification n'a pas suffi. Le 6 juin 2000, la loi sur la parité en politique module l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité pour la présentation des candidats aux élections.

Un long chemin a donc été parcouru. Qu'en est-il dans la réalité ?

La parité politique a dix ans dans notre pays. Nous comptons 18% de femmes députées à l'Assemblée nationale et 21% de sénatrices. D'ailleurs, un récent rapport de l'ONU place la France au quarante-sixième rang quant à l'égalité entre hommes et femmes.

Dans le monde professionnel, la situation n'est guère meilleure. Les filles sont plus diplômées que les garçons. Elles redoublent moins et sont plus nombreuses à obtenir le brevet des collèges et le baccalauréat. Néanmoins, une inégalité salariale demeure. Elle s'élève à 21,7%. Le sujet de la lutte contre les discriminations de genre est donc particulièrement pertinent pour notre table ronde.

Je cède la parole à Jacqueline Costas-Lascoux, ainsi qu'à Isabelle Negrel et Anne Rebeyrol. Elles ont en commun le fait

d'avoir participé ensemble à un Comité chargé d'auditionner les associations sur les discriminations à l'école. Nous parlons ici des discriminations au sens large. Le rapport a été remis au ministre de l'Éducation nationale le 22 septembre 2010.

Anne Rebeyrol, chef de la mission Prévention des discriminations et égalité fille-garçon, DGESCO, ministère de l'Éducation nationale : Bonjour à tous. Le ministre de l'Éducation nationale nous a demandé de former un groupe de travail qui auditionnerait les principales associations et les représentants de la communauté éducative pour savoir comment étaient perçues les discriminations dans l'école.

Nous avons mené une cinquantaine d'auditions autour de quatre grands critères : le sexisme, le racisme et l'antisémitisme, le handicap et l'homophobie. Nous avons auditionné les grandes associations, des représentants des organisations lycéennes et des personnalités qualifiées. Nous en avons tiré un rapport. Il ne s'agit pas d'un rapport scientifique. Il s'agit plutôt de faire remonter les différents ressentis des personnes auditionnées.

À partir des auditions, nous avons pu dégager des thématiques générales. La première thématique serait la grande difficulté à identifier les discriminations. Certaines d'entre elles ne sont tout simplement pas visibles. Le sexisme et l'homophobie sont souvent invisibles. Parfois, ni les élèves ni le corps enseignant n'ont conscience de

traitements différents sur le sexisme ou l'homophobie.

Il nous a souvent été dit que le racisme, le sexisme et l'homophobie reposaient sur des concepts naturalistes. Il y a donc une forte corrélation entre ces trois discriminations qui ont la même essence. Lors des auditions, nous avons entendu à plusieurs reprises qu'il existait un cumul des discriminations. Ainsi, il est possible d'être discriminé selon son sexe et son origine. Un élève peut aussi être à la fois victime et auteur de discrimination.

Toutes les associations ont soulevé le poids des représentations et des préjugés. L'école ne crée pas ces préjugés, mais ils y sont présents. La conformité avec les pairs est un autre facteur qui influe sur les discriminations.

Plusieurs préconisations se trouvent à la fin du rapport. Elles touchent l'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, parents et personnel éducatif. En effet, tout le monde a sa part dans la lutte contre les discriminations.

Certaines préconisations du rapport font écho à des préconisations de la convention interministérielle sur l'égalité entre les genres dans le système éducatif. Cette convention interministérielle est signée par huit ministères. Elle travaille sur trois orientations principales.

La première est une orientation plus diversifiée des filles et des garçons. Cette

préconisation est valable dans les deux sens : les garçons doivent aussi diversifier leur orientation. La deuxième préconisation est la mise en place d'une éducation au respect mutuel afin de lutter contre les violences sexistes. La troisième préconisation est la formation du monde enseignant. Celui-ci n'a pas toujours conscience qu'il peut être producteur d'inégalités, même si cela est fait de façon inconsciente.

Isabelle Negrel, proviseure du lycée Georges Brassens à Paris : Dans ce travail, j'ai apporté le point de vue d'une personne de terrain. Je suis confrontée aux questions de discrimination. Je suis surtout confrontée à une réalité dans laquelle il est difficile de mener des projets de lutte contre les discriminations.

Tout d'abord, il est difficile de cerner les discriminations. Il est aussi difficile de les cerner d'un point de vue conceptuel que de les aborder sur le terrain. Bien souvent, le chef d'établissement ne se rend compte des discriminations que lorsque celles-ci ont déjà pris des proportions inquiétantes.

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas mener de projets de lutte contre les discriminations. Il faut anticiper ces situations de crise. Cependant, il est difficile de trouver la bonne position : doit-on mener de façon préventive et visible une politique de lutte contre les discriminations, au risque de stigmatiser et de générer éventuellement des difficultés ? Ce point de vue mérite d'être discuté. Devons-nous, au contraire, mener une action de fond ? Je privilégierais cette approche au vu des situations

que j'ai pu vivre dans les établissements dans lesquels j'ai travaillé.

L'action de fond consiste à inscrire plusieurs éléments fondamentaux dans le règlement intérieur et à les faire vivre au quotidien. C'est un travail quotidien de longue haleine et de conviction. Il faut réaffirmer des valeurs et savoir dire à l'élève d'arrêter lorsqu'il dépasse les limites fixées. Il faut non seulement inscrire dans le règlement intérieur que les pratiques discriminatoires ne sont pas autorisées, mais encore il faut que chacun s'implique dans cette démarche.

Nous devons parler régulièrement de ces questions avec les enseignants. Il ne suffit pas de mener une action. Il faut ancrer des pratiques en rappelant constamment qu'elles peuvent être mises à mal. Les enseignants doivent avoir une préparation pour être attentifs à toutes les situations de terrain, afin d'éviter que cela ne prenne de graves proportions.

Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS et associée au CEVIPOF-Sciences Po Paris : Bonjour à tous. Je m'appuierai sur l'expérience du groupe de travail et mes propres expériences en établissement scolaire. Hier, j'ai assisté durant trois heures à une réunion avec des lycéens de Vénissieux. Ce matin, nous avons débattu et participé à un théâtre-forum avec 300 lycéens de la région Ile-de-France.

Pourquoi est-ce si difficile de lutter contre le sexisme et l'homophobie ? D'une part, les

préjugés de la domination masculine sont tellement intériorisés, par les garçons et par les filles, que certaines filles n'osent pas dénoncer des situations violentes qu'elles peuvent vivre. Nous arrivons à la conscience du sexisme lorsqu'il s'agit d'une situation de violence insupportable, qui peut être physique ou verbale.

En outre, il existe une véritable vision sexuée du monde. Comme le disait Anne Rebeyrol, les différences sont « naturalisées ». Hier, une jeune fille m'a même dit qu'elle ne supporterait pas qu'on lui donne le sang d'un homme si elle devait être transfusée. À Vénissieux, en dehors du lycée, des lycéennes déclaraient que les mariages arrangés n'étaient pas une mauvaise chose. Selon elles, cela leur permettrait d'être mariées et donc reconnues.

Quant aux injures sexistes, racistes et homophobes, elles sont d'une telle banalité que les élèves en oublient souvent le sens. Il existe un vrai problème de visibilité pour mesurer, apprécier et reconnaître. On pense communément que ce sont les enseignants qui orientent vers certaines filières. Or, beaucoup de filles intériorisent l'idée que, en tant que filles, leur choix de filières est restreint. Les responsabilités sont partagées.

Je m'inquiète du fait que l'on mette la culture scolaire en concurrence avec la culture publicitaire, la culture médiatique ou la culture religieuse et traditionnelle des familles. Si une famille élève sa fille dans l'idée que celle-ci a un destin tracé, cela revient à dire

que l'apprentissage à l'école est formel mais ne correspond pas à la vraie vie.

La « vraie vie » est accompagnée de préjugés. Elle est accompagnée de légitimations telles « c'est ce que nous voyons à la télé » ou encore « la religion le dit ». Même si nous tentons de travailler sur les intégrismes, sur la différenciation entre foi et pratiques, il est difficile d'enlever l'idée selon laquelle ces pratiques sont justes. En effet, les idées sont transmises par les pairs.

Ce matin, des lycéens nous disaient qu'ils n'étaient pas intéressés par un discours sur la tolérance de Voltaire, puisque Voltaire n'était pas représentatif de ce qu'ils vivaient et n'allait pas changer leur vie. Dans ce cas, l'école échoue en ne réussissant pas à prouver qu'être un être cultivé et « éclairé » permet de changer la vie et de construire un vivre-ensemble harmonieux et raffiné. Nous nous retrouvons face à des attitudes fatalistes.

J'ai alors parlé de la question des différences, en soulignant que celles-ci ne changeaient en rien l'égalité des personnes. En prononçant le mot « dignité », j'ai vu les yeux des quarante-cinq lycéens de Vénissieux s'ouvrir. Ils ne comprenaient pas ce mot. Un tiers des élèves seulement comprenait le mot « sexisme ». Ils confondaient le sexisme et la pornographie. J'ai ajouté qu'il y avait un lien qui n'était pas celui qu'ils croyaient.

Les dénonciations de principe ne sont reçues que chez les élèves qui sont déjà

dans une attitude de réflexion. Le travail sur les valeurs est nécessaire. Cependant, ce travail doit montrer que les valeurs peuvent permettre de vivre autrement. Par exemple, pour parler de domination, il faut utiliser des images et des métaphores fondamentales. Les muscles justifient-ils la domination ? L'intelligence n'est-elle pas une forme de force ?

Aujourd'hui, il y a une fracture culturelle entre les lycéens. D'un côté se trouvent des lycéens qui ont un sens des valeurs et un sens civique. Ils voient le lien avec la culture scolaire. Les autres sont dans une relation de fatalité. Ils se sentent victimes dans la société et voient la violence comme l'unique solution pour s'en sortir.

Dans le groupe de travail présidé par Anne Rebeyrol, nous avons constaté qu'il était nécessaire de travailler sur l'ensemble. Quels types de supports faut-il utiliser ? L'Éducation nationale est d'une richesse extraordinaire en la matière. La convention interministérielle existe. S'y ajoutent des conventions avec les associations qui interviennent au sein des établissements scolaires et font un travail remarquable.

Il faudrait travailler sur les manuels scolaires pour éviter les images discriminatoires. Nous devons repenser les méthodes pédagogiques et nous attacher à donner la parole aux élèves de façon égalitaire. Bien entendu, la formation des enseignants, des CPE et de toute l'équipe éducative est primordiale. Vous trouverez des informations sur ces sujets sur Internet (<http://eduscol.education.fr>).

Un moteur de recherche vous permet de trouver une trentaine de pages avec les moyens de lutter contre la discrimination sexuelle ou le racisme. Il s'agit d'un réel problème de civilisation. Cela soulève la question de la place de l'école par rapport à la famille et à la culture concurrente, constituée par les médias et la consommation. Le rôle de l'école est de donner le sens de l'égalité des personnes. Cette tâche est la plus difficile. Les lycéens que nous avons auditionnés ont été passionnants, mais leurs propos nous ont mis le moral en berne. Ils nous ont dit qu'il était inutile de faire des discours ou d'organiser une journée contre le racisme.

Nous devons revenir aux fondamentaux. Récemment, j'ai discuté avec des associations de parents d'élèves et des enseignants. Ils étaient gênés par la notion de culture scolaire. Je leur ai rétorqué qu'il était dangereux de nier l'idée que l'on allait à l'école pour une culture commune. Si l'on nie cette idée, cela mène à des affrontements, à des violences et à des différences qui deviennent des discriminations. C'est un très vaste chantier. Nous ne pouvons plus nous contenter de dire que nous sommes contre le racisme, contre le sexisme et contre l'homophobie. Il faut tout reconstruire avec les outils et la vie démocratique de l'école. Nous aimerions qu'il y ait plus de démocratie.

Ce matin, les élèves ont commencé à parler de ce problème à partir d'une scène de théâtre-forum. Lorsque nous avons demandé aux lycéens désireux de monter sur scène quel personnage de la scène ils

voulaient jouer, ils ont tous choisi le professeur. Tout n'est donc pas perdu !

Andrée Sfeir : C'est encourageant. Nelly Julien est sur le terrain et travaille dans l'académie de Créteil. L'année dernière, sous son impulsion, l'association ÉVEIL a mis en œuvre un programme d'interventions destiné aux CFA de cette académie. Le sujet était relativement simple. Il s'agissait de déjouer les pièges des discriminations pour réussir son insertion professionnelle. Nous n'étions pas juste dans la culture scolaire.

Il s'agissait d'identifier les différentes discriminations, visibles et invisibles, pour les déjouer. Dans la région concernée, beaucoup de discriminations sont visibles. Nelly Julien coordonnait ce programme. Le CFA académique le proposait à tous les CFA de l'académie. Or, tous les CFA de l'académie n'ont pas demandé ces interventions.

Nelly Julien, avez-vous une idée de ce qui a pu les freiner ? Quels sont, selon vous, les moyens et les freins pour mener un projet de lutte contre les discriminations ?

Nelly Julien, coordinatrice pédagogique au CFA de l'académie de Créteil : Nous sommes un CFA académique. Notre mission est d'accompagner les lycées professionnels qui souhaitent mettre en œuvre des formations par apprentissage. Par l'intermédiaire des lycées, nous accueillons actuellement environ 600 apprentis sur l'académie. Plusieurs secteurs d'activité sont représentés. Les apprentis se dirigent

vers l'hôtellerie restauration, le secteur tertiaire, le secteur industriel et le secteur sanitaire et social.

Nous travaillons en partenariat avec une trentaine de lycées. Nous sommes une structure relativement jeune puisque nous avons vu le jour en 2006. Cela nous permet d'avoir encore l'élan de la jeunesse ! Nous étions confrontés à une situation particulière : 45% de nos apprentis sont issus de communes dans lesquelles se trouvent des zones sensibles.

En tant qu'apprentis, les jeunes accèdent à la formation s'ils sont titulaires d'un contrat de travail avec une entreprise. Nous avons dû travailler sur la manière de conduire des jeunes à réfléchir à ce qu'est l'insertion en entreprise, aux codes de l'entreprise et à l'image qu'ils renvoient d'eux-mêmes.

Très souvent, nous nous heurtions à des incompréhensions. Des jeunes revenaient nous voir en nous expliquant qu'ils étaient en rupture de contrat car leur patron était raciste. En téléphonant à l'entreprise, nous nous apercevions que la version de l'employeur n'était pas la même. Par exemple, le jeune n'avait pas été assidu. Dans d'autres cas, sa tenue vestimentaire ne correspondait pas aux codes du métier. Je pense notamment au secteur de la vente et du service.

Les équipes d'enseignants découvraient elles aussi le milieu de l'apprentissage et le lien plus étroit avec l'entreprise. Dans cette phase de découverte, les équipes

pédagogiques estimaient qu'elles n'étaient pas les mieux armées pour traiter les problématiques de discriminations.

Nous avons eu la chance de croiser ÉVEIL. Cette rencontre a été une vraie bouffée d'oxygène. À partir du constat que nous avons fait sur le terrain, nous avons pu réfléchir à d'autres façons de faire. Dans le cadre de l'apprentissage, nous voyons les jeunes sur un temps très court. Les cycles de formation sont constitués de deux années. Les classes de CAP et BEP sont un tiers du temps au lycée. Les autres y passent deux tiers de leur temps. La dimension du temps a été extrêmement importante.

Avec ÉVEIL, nous nous sommes lancés sur tout un programme d'interventions en direction des jeunes. Sur l'ensemble de l'année dernière, nous avons réussi à organiser avec leur concours vingt-et-une interventions qui ont réuni deux cent quarante jeunes sur l'ensemble de l'académie. Les interventions étaient animées par une formatrice d'ÉVEIL. Elle a rappelé le cadre réglementaire. Que l'on soit élève ou enseignant, nous avons tous besoin d'entendre ce rappel à la loi. La formatrice a utilisé des supports variés, dont des jeux de rôle.

Je pense que cela a permis à des jeunes de toucher le sentiment de discrimination perçu chez les autres. Cela leur a permis de se projeter dans plusieurs situations. Si mon chef était une femme ? Si j'avais un collègue homosexuel ? Que vais-je faire si je suis confronté à une personne handicapée ? Comment accueillerai-je

cette différence ? Cela a permis de poser des questions très concrètes.

Les enseignants qui accompagnaient les jeunes ont pu prendre le relais et entretenir cet élan. Les interventions ont rappelé que, par son comportement, un élève peut susciter un rejet de la part de l'autre. Or, ce rejet n'est pas nécessairement lié à sa culture ou à son origine, mais à des phénomènes qui nous échappent.

L'aventure a été très intéressante et nous envisageons de la poursuivre. Tout cela a été possible grâce au concours des fonds sociaux européens. Parfois, il est difficile de monter des dossiers de financement pour pouvoir mettre en œuvre ce type d'action. Les enseignants l'ont accueillie avec un grand soulagement. En effet, il y avait eu un gros temps d'ingénierie en amont pour construire les activités et les supports. Manifestement, aucun enseignant ne pouvait mobiliser ce temps-là. Dans le même temps, il fallait que nous trouvions une enveloppe financière.

Des cellules FSE existent dans les Rectorats. Les personnes qui y travaillent sont disposées à nous aider pour faire le montage financier.

Andrée Sfeir : Merci, Nelly Julien, de tous ces compliments pour l'association ÉVEIL. Vous nous avez fait rougir. Cependant, vous n'avez pas répondu à ma question : à combien de CFA aviez-vous proposé cette intervention ?

Nelly Julien : En fait, nous parlons d'UFA, unités de formation par l'apprentissage. Nous avons proposé le projet à la quasi-totalité de nos UFA.

Cependant, l'année scolaire n'a pas été assez longue pour organiser la totalité des interventions. Nous avons quand même touché deux cent quarante jeunes sur trois cent cinquante qui entraînent en première année. Le résultat nous semblait donc convenable.

Nous nous sommes occupés prioritairement des filières industrielles. Nous avons laissé en deuxième position nos filières sanitaires et sociales, car le substrat professionnel véhicule un peu moins de discrimination raciale. C'est la contrainte temporelle qui nous a conduits à faire ce choix.

Andrée Sfeir : Vous n'avez donc pas constaté de freins au niveau des établissements ?

Nelly Julien : Non. La principale difficulté était de trouver des moyens financiers. Il est très simple d'entreprendre des actions, puisque tout le monde est d'accord sur l'état des lieux. Nous partageons tous les mêmes préoccupations et les mêmes envies pour les jeunes. Nous avons eu la chance de rencontrer des personnes compétentes qui peuvent répondre à nos préoccupations par des activités permettant de susciter la réflexion et la prise de conscience. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à nous lancer dans ce projet.

De la salle, Dorothee Merville, directrice des relations publiques de la fondation Hippocrène : Bonjour. Nous nous occupons des jeunes et de l'Europe. Une question me vient tout naturellement à l'esprit : y a-t-il un état des lieux plus global de la situation au niveau européen ? La France se démarque-t-elle réellement des autres pays ? Pouvons-nous envisager d'aller chercher des solutions dans d'autres pays ?

De plus, je remarque qu'il n'y a pas d'hommes à cette table. Y en avait-il dans le groupe de travail ?

Anne Rebeyrol : Nous étions une dizaine et il est vrai que nous étions une majorité de femmes. Il y avait quatre hommes. Il est certain qu'il s'agit d'une affaire d'hommes et de femmes !

Jacqueline Costa-Lascoux : Le vrai problème est celui de la mixité. La question de Dorothee Merville est très juste. Cela va nous amener à des comparaisons avec d'autres pays européens. Le système éducatif français se caractérise par un grand nombre de filières. Il y a très peu de filles dans les filières professionnelles et technologiques. Dans certaines classes, on ne trouve qu'une seule fille. C'est le cas des classes qui préparent aux métiers de la mécanique. À l'inverse, il n'y a quasiment pas de garçons en blanchisserie, textile, pressing et dans les filières sanitaires et sociales.

Cette « sexualisation » des filières est plus prononcée en France que dans les pays du nord de l'Europe ou en Allemagne. Actuellement, la France traverse une phase régressive sur ces questions. Pourtant, nous avons tous les outils, tous les discours, toutes les conventions et toutes les analyses. La France excelle en analyses.

J'ai participé à un rapport sur les discriminations pour le Centre européen des droits fondamentaux. L'analyse effectuée a été jugée remarquable. Le problème est le passage à la mise en œuvre. Dans le même temps, nous possédons un tissu associatif très riche et varié. Pourquoi, malgré tous ces éléments, ne parvenons-nous pas à aller au bout de notre projet ?

La France ressemble de plus en plus à un pays latin. Nous osons de moins en moins affirmer nos valeurs, notamment la laïcité. Une grande partie des différences peut venir de visions du monde différentes. Or, la laïcité nous permettrait de rétablir un pluralisme des visions du monde. Elle nous permettrait de prendre de la distance par rapport à des superstitions et des préjugés.

Le rapport de l'OCDE de 2009 est catastrophique pour la France. Nous avons un système scolaire de ruptures. Les ruptures y sont très fortes et englobent, à des degrés divers, des ruptures avec le monde de l'entreprise. C'est pourquoi les expériences expliquées précédemment sont très importantes.

Des discriminations sont dénoncées par les élèves et les parents lors des stages. Nous traitons ce sujet dans le rapport au ministère de l'Éducation nationale. Pour les stages de fin de troisième, des améliorations sont envisageables. Il faudrait que les élèves soient un peu préparés à l'entretien de stage et à la façon de se présenter. Il faudrait leur présenter le bassin d'emploi et entretenir de meilleures relations avec les entreprises. Il serait bon de multiplier des actions du type de celles d'ÉVEIL. Nous serions alors bien meilleurs contre les discriminations.

Nous brillons en analyses, en propositions innovantes et dans les conventions entre ministères et associations. Les problèmes se situent dans la mise en œuvre. Il y a une césure entre ce que les élèves appellent « la vraie vie » et la vie professionnelle. Je pense que nous pouvons combler ce travail par les formations.

Par ailleurs, notre pays détient le record de la multiplicité d'origines des ressortissants. La France est un grand pays d'immigration. Elle a le plus grand pluralisme religieux d'Europe. Cela entre dans les éléments d'interprétation. C'est le premier pays musulman d'Europe. La France contient diverses visions du monde. En soi, c'est une richesse. Il ne tient qu'à nous de faire de cette diversité une richesse.

Les méthodes scolaires doivent arriver à créer un intérêt général, un bien commun et un patrimoine commun. La majeure partie des discriminations vient de l'état actuel de la société. Le taux de chômage chez les

jeunes est important et provoque un comportement fataliste chez certains, comme s'ils étaient cloisonnés dans une origine ou dans un genre. L'école n'a peut-être pas assez de prise sur l'environnement social et culturel des jeunes. Il y a une vraie demande de ce point de vue de la part des lycéens.

Andrée Sfeir : Les propos de Jacqueline Costa-Lascoux sur la mise en œuvre des actions me permettent de revenir sur ce sujet. J'ai parlé d'un projet de lutte contre les discriminations en général, organisé avec l'académie de Créteil pour faciliter l'intégration des apprentis au monde de l'entreprise. Mais nous avons également mené une enquête dans douze établissements franciliens, avec le soutien de l'ACSÉ et du conseil régional d'Île-de-France. L'enquête visait spécifiquement les discriminations de genre. Elle portait sur la vie quotidienne des jeunes Franciliens et elle était administrée par un groupe de jeunes délégués à leurs camarades.

La première difficulté que nous avons rencontrée, a été de faire s'engager des établissements dans ce projet. J'en prends pour témoin Madame Negrel qui voulait engager son établissement mais dont les professeurs ont refusé.

La deuxième difficulté était due au thème, les discriminations de genre. Notre questionnaire était relativement large, et nous avons constaté que les jeunes étaient interpellés par les injustices et les discriminations. Ils jugeaient notre société inégalitaire. Les points de vue des garçons et des

filles se rapprochaient quand il s'agissait de parler de choix pour le futur, du partage entre la vie familiale et la vie professionnelle. Tous ces éléments sont des facteurs d'espoir pour une égalité vécue.

Cependant, les filles n'avaient pas conscience des inégalités lorsque l'on abordait les différences entre filles et garçons pour les sorties, la vie scolaire et l'interactivité avec les professeurs. Pour elles, cette discrimination de genre est invisible. Et les garçons ont même plutôt tendance à dire que les filles sont privilégiées par le système scolaire, notamment parce qu'elles sont moins turbulentes. Ils n'ont absolument pas conscience d'être les privilégiés du système.

Jacqueline Costa-Lascoux : Une thèse sur les différenciations de genre à l'école vient d'être soutenue et a reçu le Prix de la recherche par le jury *Le Monde*, présidé par Edgar Morin. La thèse montre qu'en dehors de l'intériorisation des filles qui se disent, qu'elles sont dans leur rôle établi, 80% des sanctions scolaires se font en direction des garçons, notamment pour des raisons de discipline.

Andrée Sfeir : Quelles sont vos préconisations ?

Anne Rebeyrol : Pendant très longtemps, nous nous sommes attachés au rattrapage scolaire des filles. Aujourd'hui, le décrochage scolaire des garçons est au premier plan. 80% des sanctions scolaires sont dirigées vers eux. Ils sont les premiers auteurs

de violence. Ils sont aussi les premières victimes des violences physiques, très loin devant les filles. Nous pouvons parler d'un cercle vicieux de la violence. Cela n'est pas une spécificité française.

Isabelle Negrel : Je reviens sur la remarque formulée par Andrée Sfeir sur le refus du projet par les enseignants de mon établissement. Il était difficile pour eux de mener ce genre de projet pour deux raisons. Tout d'abord, notre établissement n'accueille que des élèves en horaires aménagés, avec un temps de travail réduit mais des programmes assurés dans leur intégralité. Par conséquent, chaque heure de cours compte.

En outre, j'ai sous les yeux les résultats de fin de trimestre pour les classes de seconde de mon établissement. Nos outils nous permettent d'observer les différences entre filles et garçons. J'ai le plaisir de constater que les filles et les garçons réussissent de la même façon. La moyenne des filles au premier trimestre est de 13. La moyenne des garçons est de 12,76. C'est assez encourageant.

Madame Costa-Lascoux parlait de l'espace de la vie démocratique. Si les interventions sur les discriminations ne peuvent pas se faire en cours, il faudrait penser à investir cet espace. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Des instances nous permettent de le faire avec le conseil de vie lycéenne. Il me semble que les élèves sont prêts à s'emparer de ces instances.

Pour cela, nous devons leur permettre de se réunir, échanger avec eux et leur donner un temps de parole dans les conseils d'administration. Mener des projets dans ce cadre permet de ne pas trop empiéter sur le temps de cours. Au niveau du lycée, il est possible de responsabiliser les élèves et de construire des projets à partir de leurs besoins et de ce qu'ils expriment.

De la salle, Éric Dogo, proviseur adjoint du lycée Charles Baudelaire à Évry :

Mon établissement a participé à l'enquête de l'association ÉVEIL. Évitions les généralités. Les enseignants de mon établissement ont accueilli l'enquête avec une grande ferveur et quatre ou six classes ont participé à l'enquête.

Il est important de nuancer la question des discriminations. Le lycée Charles Baudelaire est un lycée professionnel avec une concentration des minorités visibles. La question du genre n'est pas un réel problème pour les élèves. Ils s'inquiètent davantage de la difficulté de trouver un stage lorsque l'on est un élève noir ou maghrébin.

De ce fait, les jeunes du lycée ne se sont pas vraiment sentis concernés par la question du genre, bien que cette question pose de réels problèmes. En effet, au sein de la famille, la situation des filles n'est souvent pas une situation privilégiée. Quant au fait que les filles travaillent mieux que les garçons à l'école, c'est une évidence. À mon sens, il serait important d'élargir cette enquête à la difficulté pour les jeunes de trouver un stage.

Andrée Sfeir : Cela rejoint les conclusions du Comité quant à l'aspect invisible de ce type de discrimination. Au sein du lycée Charles Baudelaire, les discriminations raciales ou religieuses sont immédiatement ressorties. En revanche, les discriminations de genre ne ressortaient pas. Cependant, force est de constater que les choix de filières professionnelles sont largement sexués. Par la suite, cela mène à des situations professionnelles très différentes entre les hommes et les femmes.

Je rejoins l'analyse de Madame Costa-Lascoux. Nous avons animé plusieurs forums de jeunes avec le COGRADE. Je me souviens d'avoir participé à un forum à Lyon. Nous avons bien d'un côté les garçons qui se dirigeaient vers la maçonnerie et de l'autre les filles vers l'esthétique ou la coiffure ! Nous étions dans un schéma stéréotypé. Non seulement il n'y a pas d'évolution, mais il y a une régression. J'ai lu l'éditorial que Monsieur Dogo a rédigé en 2010 pour le reportage réalisé à l'issue de notre enquête ÉVEIL. Il y écrit qu'il a le sentiment d'une régression sur ce thème.

De la salle : Bonjour. Je suis professeure d'Éducation physique et sportive dans la banlieue de Caen. Il me semble qu'à l'école, nous voyageons beaucoup entre invisibilité et indifférence. Je m'adresse plus particulièrement à Madame Rebeyrol, de la direction de l'Enseignement scolaire.

Je préfère parler de sexe plutôt que de genre car, comme le dit Geneviève Fraisse, « le genre est un cache-sexe ». Il me semble que cette problématique est très

absente des programmes scolaires. En sport, cela apparaît de temps en temps. Malheureusement, cela apparaît pour stipuler que, les filles aimant moins le sport, il vaudrait mieux leur proposer une activité comme le *step* qui serait « plus en conformité » avec leur genre, au lieu de les envoyer en compétition ou de leur proposer des sports collectifs.

À mon sens, il n'est pas possible de régler le problème en se comportant comme s'il n'existait pas. Il faudrait retravailler les programmes scolaires en incluant cette dimension. Le programme de la découverte professionnelle, qui dure trois heures, est le seul à traiter cette question. C'est un véritable outil pour les professeurs.

Il serait bon de soulever également le problème de la féminisation des textes de l'Éducation nationale. Leur lecture donne l'impression qu'il n'y a pas de filles ni de femmes à l'école. Le modèle ne fonctionne pas. Dans le programme d'EPS, même au chapitre de la danse, activité pratiquée massivement par des filles, l'exemple pris est un danseur et non une danseuse ! L'Éducation nationale est très en retard, d'autant plus que des circulaires existent sur ce sujet.

L'Éducation nationale abandonne certaines disciplines, dont l'EPS, qualifiées par Geneviève Fraisse de « laboratoires de l'égalité ». Les élèves sont obligés de pratiquer des activités ensemble, y compris des activités auxquelles ils ne sont pas habitués. Par exemple, le rugby nous oblige à régler dans le même cours et pour les

mêmes apprentissages l'activité pour les filles et les garçons. Aujourd'hui, cette discipline est absente à 90% du socle commun. Cela ne donne pas le bon exemple et ne nous permettra pas de régler rapidement la question des inégalités.

La question de l'indifférence est liée à la formation des enseignants. Aujourd'hui, la formation des jeunes enseignants est un désastre et la question de l'égalité des sexes est loin d'être leur première préoccupation. Ils ont beaucoup trop de problèmes à gérer dans leurs classes. Dans dix ans, ils reviendront peut-être sur le problème de l'égalité entre les sexes. Mais il sera trop tard pour des générations d'élèves.

De la salle : Bonjour. Je suis directrice d'un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) à Créteil. Auparavant, j'étais directrice d'un autre EREA en Basse-Normandie. Dans ce dernier, des formations en maçonnerie et peinture étaient proposées. Un jour, une jeune fille a désiré faire un CAP de qualification niveau 5 en peinture.

Cette jeune fille n'a pas pu trouver un stage. Les entreprises nous expliquaient que, pour les jeunes filles, il fallait des sanitaires et des vestiaires séparés. Les conditions de travail devaient être bien adaptées. Comment répondre à cela ? La scolarité était empreinte de non discrimination de sexe. Dans la vie réelle, cette discrimination nous rattrapait.

Nous ne luttons pas à armes égales et l'égalité est encore bien loin. Il y a quelque

temps, ma mère me rappelait que nous n'avions pas le droit de vote depuis longtemps. Comment passer d'un système ancestral à un système égalitaire ? Comment rattraper des millénaires de sexisme et de communautarisme en quelques décennies ? Le parcours est difficile.

Anne Rebeyrol : Dans notre rapport, nous avons soulevé le manque de stages pour les élèves en formation dans des filières où leur genre est peu représenté. Un travail en amont est nécessaire entre les entreprises et l'école, de manière à pouvoir organiser des passerelles.

De la salle, la même intervenante : Ce n'est pas un problème de discussion et de préparation. C'est un problème d'adaptabilité à la profession. L'accueil d'une stagiaire exige des aménagements que les entrepreneurs ne veulent pas prendre en charge.

Anne Rebeyrol : La discussion peut permettre de trouver des solutions d'adaptabilité. Nous avons conscience que l'insertion dans des filières où le genre féminin est minoritaire reste une difficulté.

Il est vrai que les femmes sont relativement invisibles dans les programmes. Cependant, des avancées ont été effectuées. Dans les programmes d'histoire, il est dit que le libre choix laissé entre plusieurs études doit permettre, en particulier, de montrer la place des femmes dans l'histoire des sociétés. Il s'agit des derniers programmes d'histoire parus en 2010.

Au passage, je salue le récent livre de l'association Mnémosyne. Ce manuel montre la place de la femme dans l'histoire. Il montre de quelle façon il est possible de la rendre visible. Ce manuel permet aux enseignants de prendre appui sur ce travail d'universitaires transposé sur un mode didactique pour mieux prendre en compte la place des femmes dans l'histoire.

Dans les programmes de sciences, il est dit que le rapport entre filles et garçons doit être pris en considération. Par exemple, lorsque l'on étudie le cerveau, il doit être montré qu'il n'existe pas un cerveau masculin ou féminin et qu'il n'y a pas de cerveau supérieur.

Il reste beaucoup à faire. Cependant, il y a eu une véritable évolution dans les programmes et dans les instructions qui les entourent.

Jacqueline Costa-Lascoux : Lorsque je travaillais avec des collègues d'Argenteuil, j'ai pu constater la même chose que Monsieur Dogo quant aux élèves qui ne trouvaient pas de stages. J'ai demandé que des vidéos soient faites lors des entretiens de stage. Grâce à ces vidéos, nous nous sommes aperçus que les jeunes qui n'y croyaient pas, arrivaient en retard et ne s'excusaient pas. Ils poussaient les portes sans dire bonjour. Ils s'asseyaient avant d'y être invités. Ils ne posaient aucune question sur le travail ou l'entreprise. Leur tenue vestimentaire ne traduisait pas d'efforts. De ce fait, l'entretien ne fonctionnait pas. La personne en face était en costume trois

pièces et posait des questions similaires à celles posées aux cadres.

Nous avons repassé les vidéos aux jeunes, aux entreprises et aux enseignants. Les jeunes concernés ont reconnu que s'ils étaient l'employeur, ils ne s'embaucheraient pas. Nous avons demandé aux entrepreneurs pourquoi ils posaient de telles questions. Certaines entreprises ont accepté de changer leurs méthodes. Quant aux enseignants, plusieurs ont fait remarquer que leur métier ne consistait pas à préparer à l'entrée dans l'entreprise. Ils n'avaient pas préparé les élèves aux entretiens de stage. Ils n'avaient pas souligné l'importance de la ponctualité en entreprise.

Nous avons fait remarquer aux entreprises qu'il n'était pas difficile d'avoir des toilettes séparées pour les garçons et les filles, et qu'il en allait de même pour les vestiaires. À plusieurs, nous avons trouvé des solutions. Il ne faut pas travailler en termes de catégories de jeunes. Travailler sur l'analyse des situations est plus pertinent. Ce travail a aussi été fait par l'EREA de Créteil.

J'ai toujours été agréablement surprise par la lucidité des jeunes. Lorsque les situations n'avancent pas, ils proposent eux-mêmes des solutions. Certains chefs d'entreprise sensibilisés trouvent parfois des solutions. Nous devons travailler davantage sur les passerelles que nous appelons de nos vœux dans le rapport.

La méconnaissance du corps pose problème à l'école. L'éducation civique avait

permis de faire des expériences formidables. Le thème de l'égalité était traité et passionnait les jeunes. En mathématiques, l'égalité n'est pas la symétrie, la superposition ou la ressemblance. C'est un rapport. Comment dit-on égalité en anglais ou en espagnol ? Nous voyons en SVT que les races n'existent pas. En EPS, l'égalité ne signifie pas que tout le monde court à la même vitesse. Avec les professeurs d'EPS, nous avons fait un excellent travail sur la notion d'égalité.

Ces expériences existent et ont profondément changé les relations dans les établissements scolaires. La violence a diminué. Il y a davantage de respect. Par exemple, l'attitude envers les élèves handicapés s'est nettement améliorée. Nous savons ce qu'il est possible de faire et de réussir. Les projets fonctionnent lorsqu'ils sont menés par le chef d'établissement et l'équipe éducative. Comment sortir de l'expérimental réussi pour le transformer en système ?

La direction générale de l'Enseignement scolaire propose des initiatives. Cependant, il est vrai que nous ne parvenons pas à généraliser ces expériences. C'est la raison pour laquelle nous faisons des réunions comme celle d'aujourd'hui ou des réunions avec les associations.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas parlé des parents. Lorsque les établissements scolaires s'ouvrent aux parents, il est possible de travailler sur les cultures familiales dans ce qu'elles ont d'un peu trop sexistes ou stéréotypés. Dans le rapport, plusieurs

propositions sont émises en direction des parents.

De la salle : Je suis chargée de mission à Créteil sur la politique de la ville. Nous avons mis en place des « cafés des parents » dans trois collèges de la ville. Nous ne touchons qu'un nombre limité de familles. Cependant, la répercussion par les pairs est ce qui compte le plus. Nous travaillons avec un ethnopsychologue.

Nous avons pratiqué une action de théâtre-forum qui mélangeait les élèves et les parents. Nous abordons la question de l'égalité entre filles et garçons, notamment en montrant comment la mère agit différemment avec ses enfants selon leur genre. Ainsi, le thème des sorties est l'un des thèmes abordés. Certaines mères ont déclaré qu'il n'était pas juste que les mères elles-mêmes traitent différemment leurs filles et leurs garçons. Nous voudrions le présenter à la communauté scolaire, dans un

collège, afin que les enseignants y participent.

Les parents ont une place primordiale. Tout d'abord, ce sont eux qui élèvent leurs enfants. De plus, ils ont une répercussion significative sur leurs pairs.

Andrée Sfeir : Je vous remercie. Nous allons clore ce débat. Je remercie les intervenantes et le public pour la tenue du débat. Il y a deux ans, nous avons abordé le même thème avec comme intervenante, Nicole Mosconi, qui avait soulevé un tollé ! Je veux voir dans la tenue du débat aujourd'hui et dans son intérêt un signe encourageant et une prise de conscience de la nécessité de prendre en charge ce problème de l'inégalité entre filles et garçons. Cela peut se faire par des enquêtes, des actions et avec les parents. Il reste beaucoup à faire.

Merci à tous.

